

de Lignestraat/Rue de Ligne 1 - Brussel/Bruxelles 1000
Tel +32/(0)2 209 08 35 - Fax +32/(0)2 209 08 34
email info@cefip-kefik.be - website www.cefip.be

Enquête CeFiP Financement des PME 2007

« L'accès au financement s'est amélioré pour les PME mais des difficultés persistent pour les micro-entreprises »

CeFiP, rue de Ligne 1, 1000 Bruxelles ; mercredi 24 octobre 2007.

Le Centre de Connaissances du Financement des PME (www.cefip.be) présente les résultats de l'Enquête CeFiP Financement des PME 2007. Cette enquête annuelle est menée en collaboration avec le Professeur Eddy Laveren de l'Université d'Anvers.

L'accès au crédit s'est de manière générale amélioré pour les PME. Seuls 10,1% des répondants disent avoir fait face à beaucoup voire énormément de problèmes – ce taux était de 13% l'année passée. Les micro-entreprises rencontrent toutefois plus de problèmes. 16,7% d'entre elles rencontrent beaucoup ou énormément de problèmes. Le pourcentage de refus d'octroi de crédit est également plus important pour les micro-entreprises (14,7%). Les entreprises mentionnent en outre que les exigences de la banque en matière de livraison d'informations et de garanties ont augmenté. Si 76,7% des entreprises estiment recevoir suffisamment d'informations et de conseils de la part de la banque en matière de financement, notons toutefois que 17,4% de micro-entreprises constatent une détérioration de la qualité du conseil bancaire (pour 5% de petites et moyennes entreprises).

Le rating et les critères déterminant ce rating demeurent des inconnues pour les PME. Environ 59% des répondants ne savent pas si leur banque leur attribue un rating ou pas. Parmi les entreprises sachant qu'elles ont un rating auprès de leur banque, 87,3% ne le connaissent pas. En outre seuls 8,9% des entreprises belges connaissent les critères sur base desquels la banque détermine ce rating.

Les PME investissent massivement. Près de trois quarts des répondants ont mené, au cours des 12 derniers mois, des projets d'investissement. Pendant la même période, près de 13% des répondants n'ont pu mener à bien leurs projets d'investissements dont 9,2% en raison de problèmes de financement. L'importance des problèmes de financement est plus marquée pour les micro-entreprises.

Un quart des PME interrogées ont introduit au cours des 12 derniers mois une demande de recours à une mesure publique. La déduction des intérêts notionnels, les subsides et la réserve d'investissement prennent, en Flandre comme en Wallonie, place sur le podium.

La solvabilité des PME s'améliore. Pas moins de 46,4% des micro-entreprises et 58,1% des petites et moyennes entreprises ont connu une augmentation du ratio de solvabilité et un peu moins de 40% des entreprises prévoient une augmentation des fonds propres dans les 12 prochains mois principalement par une plus forte réservation des bénéfices.

Recommandations

Les banques pourraient veiller à une meilleure diffusion d'informations notamment en ce qui concerne les mesures publiques, le rating et l'impact des évolutions sur les marchés financiers. Elles devraient également être plus attentives aux particularités des micro-entreprises et éviter au maximum de recourir à la caution personnelle.

Les autorités doivent assurer une meilleure diffusion de l'information en ce qui concerne le *Point de contact* pour le traitement des plaintes et les mesures publiques. Elles devraient également veiller à ce que les entrepreneurs reçoivent plus d'informations de la part de leur banque quant à leur rating. Enfin, les autorités doivent être attentives à la situation particulière des micro-entreprises en matière de financement.

Les entrepreneurs peuvent améliorer de manière proactive leur financement notamment en renforçant leurs connaissances en la matière, en faisant preuve d'une plus grande transparence vis-à-vis de leur banque et en abordant avec celle-ci le sujet du rating. Les entrepreneurs pourraient également avoir plus fortement recours aux mesures publiques existantes.